

Nous n'avons rien oublié, surtout pas la disparition des RASED, pas plus que la réforme des rythmes scolaires de 2008 qui voit la suppression du samedi matin sans report des heures de classe sur les autres jours de la semaine (enfin soi disant!), pas plus que la promesse d'une organisation plus autonome de nos temps de travail (concertation, formation,...) qui a accompagné la mise en place de l'« aide personnalisée aux élèves en difficulté »

- Même si nous avons obtenu une plus grande liberté pédagogique sur l'organisation et le contenu de ce dispositif devenu « activités pédagogiques complémentaires », nous n'en dénonçons pas moins sa mise en place qui n'a pour but que de justifier de nos heures (36h) devant élèves. A SUD éducation, nous dénonçons un dispositif dont la nécessité est uniquement liée au démantèlement des RASED •

Déjà en 2008, SUD éducation était partie prenante du lancement de la campagne des désobéisseurEs qui appelait notamment au boycott de « l'aide personnalisée aux élèves en difficulté ». Mise en place qui a entraîné une disparition programmée des RASED, comme si ce « soutien » pouvait remplacer le travail de fond d'une équipe pluridisciplinaire (maîtrE* E, maîtrE G, psychologuE,...), formée et spécialisée pour l'accueil, le diagnostic et la remédiation des difficultés d'apprentissage. Équipe qui intervenait sur toutes les écoles, ce qui n'est plus qu'un souvenir pour une grande partie des établissements scolaires. Bien sûr, certainEs IEN zéléEs, n'ont pas pu s'empêcher d'aller plus loin dans leur exigeante perversité pour demander des fiches de préparation et des évaluations sur ce temps d'activité. Comme si notre charge de travail dans des classes surchargées avec des moyens de plus en plus réduits, des exigences et des contrôles administratifs, n'était pas suffisante. Il faut en plus caser dans ces journées interminables, journées qui n'ont pas diminué depuis la réforme des rythmes scolaires mise en place à la rentrée 2014, un créneau d'une demi-heure comme on peut, souvent sur le temps du repas, ce qui complique la gestion des sorties pour les enseignantEs dans les écoles et pour les parentEs.

SUD éducation ne peut que se réjouir de constater que d'autres organisations syndicales appellent à la suppression des APC et ne peut que se joindre à tout appel à remettre en cause celles-ci, pour une réduction du temps de travail des professeurEs des écoles car ces « activités pédagogiques complémentaires » restent une charge de travail supplémentaire pour les enseignantEs et leurs élèves.



* SUD éducation 13 a choisi de transmettre ses textes. Leur lecture n'en est pas plus difficile, elle est juste politique parce qu'elle inclut les invisibles: les minorités de sexe et de genre.

Pour de meilleures conditions de travail des enseignantEs et d'apprentissage des élèves, SUD éducation revendique:

- La réduction du temps de travail des PE : 18h devant élèves et 6h de concertation
- La souveraineté du conseil des maîtREs et l'auto-organisation des 60h
- La récupération des 10 min d'accueil par demi-journée, ce qui représente 54h par an
- La réduction du nombre d'élèves par classe: 16 en REP et REP+, 20 en zone banale
- Des RASED complets avec départs en formation (maîtREs E, G et psychologuEs scolairEs)
- L'abrogation de la réforme des rythmes scolaires !

SUD éducation soutiendra toutes les initiatives des collèguEs dans ce sens. NOUS TRAVAILLONS, NOUS DÉCIDONS ! Pour y parvenir nous pensons qu'il serait utile qu'une **rencontre intersyndicale sur cette question ait lieu dans les plus brefs délais**, comme nous l'avons souvent demandé, afin de mener ce combat de la manière la plus unitaire possible.